

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
5 septembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

**Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs  
du représentant suppléant des États-Unis d'Amérique  
au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du représentant de la Mission des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 1<sup>er</sup> septembre 2006, attestant que T. Kirk McBride a été nommé représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

---

